

LES OBLIGATIONS DE FORMATION DE L'ÉCOLE DOCTORALE

Année universitaire 2023/2024

Les obligations de formation sont de :

- 90 h sur trois ans pour les doctorants en contrat doctoral avec service d'enseignement (au sens du Décret no 2009-464 du 23 avril 2009 (décret no 2016-1173 du 29 août 2016) relatif aux doctorants contractuels des établissements publics d'enseignement supérieur ou de recherche), dont 60 h dédiées à la pédagogie
- 90 h sur trois ans pour l'ensemble des autres doctorants, dont 30 h dédiées à la professionnalisation

A l'EDVTT, les obligations de formation annuelles (voir la rubrique correspondante sur le site de l'EDVTT) ont été traduites comme suit :

- Réaliser **au moins trois activités, dont l'une au moins consiste en un cours suivi** (que ce cours soit organisé par l'ED, le DED ou par un autre établissement)
- Pour les doctorants en contrat doctoral avec mission d'enseignement, les obligations annuelles sont de trois activités, dont une activité correspond à 30 h de cours de pédagogie traduites en équivalents de formation mais ne s'ajoutant pas aux autres formations.

Rappels importants :

- Vous devez indiquer toutes les activités réalisées dans votre compte ADUM (menu espace personnel, rubrique formations), afin de pouvoir éditer un récapitulatif des activités ;
- Les cours suivis à l'EDVTT ou au DED sont à indiquer dans la rubrique « catalogue » ; les cours suivis à l'extérieur et toutes les autres activités sont à indiquer dans la rubrique « hors catalogue » ;
- Vous trouverez la procédure détaillée d'inscription et de validation des activités doctorales (cours suivis en interne, cours suivis à l'extérieur ou autres activités) sur le site de l'EDVTT : [http://www.univ-paris-est.fr/fichiers/EDVTT-%20Inscription&Validation-formations-doctorales\(2\).pdf](http://www.univ-paris-est.fr/fichiers/EDVTT-%20Inscription&Validation-formations-doctorales(2).pdf)
- Le récapitulatif des activités et les attestations de validation des cours suivis (à télécharger depuis ADUM) sont à joindre au dossier. Si vous ne disposez pas d'une attestation au moment de la réinscription, merci de l'indiquer dans le dossier et de l'envoyer dès que possible.
- **La validation des obligations de formation par l'EDVTT conditionne la réinscription.**

Avez-vous effectué cette année une mission d'enseignement (au sens du décret du 29 août 2016 sur les doctorants contractuels : dans une équipe pédagogique, au plus 1/3 du service annuel de référence) ?

OUI NON

Avez-vous satisfait aux obligations de formation ?

OUI NON

● Si NON, expliquez-en les raisons :

.....
.....

.....
.....
.....
Cours suivis (organisés par l'EDVTT, le DED ou cours extérieurs) (joindre les attestations éditées via votre compte Adum)

- a) Suivi de cours / séminaire(s) de l'ED ou du DED
- b) Suivi de cours / séminaire(s) extérieur(s)

Préciser les intitulés des cours suivis:

.....
.....
.....
.....

Participation aux activités organisées ou soutenues par l'école doctorale

- a) Organisation de séminaires, journées d'études
- b) Participation au conseil de l'EDVTT en tant que représentant.e des doctorant.e.s
- c) Participation aux Doctoriales d'UPE
- d) Organisation de/participation à une école d'été organisée par un Labex d'UPE
- e) Participation à La Lettre des doctorants « Passerelle »
- f) Autres

Préciser la nature des activités :

.....
.....
.....
.....

Participation à des activités salariées

- a) Mission d'enseignement (dans une équipe pédagogique, au plus égal à 1/3 du service annuel d'enseignement de référence des enseignants chercheurs soit 64h)
- b) Vacation d'enseignement (TD, TP, cours)
- c) Poste d'Attaché Temporaire d'Enseignement et de Recherche (ATER)
- d) Convention CIFRE
- e) Activités d'expertise
- f) Autres

Préciser la nature et les conditions des activités salariées (plein temps/temps partiel) :

.....
.....
.....
.....
.....

Participation à des activités de recherche académique

- a) Contribution sélectionnée à un colloque (national ou international)
- b) Participation à une école d'été
- c) Stage ou séjour en laboratoire ou séjour universitaire
- d) Participation à une recherche dans le cadre d'un contrat
- e) Autres

Préciser la nature des autres activités :

.....
.....
.....
.....

Activités relatives à l'insertion professionnelle

- a) Participation au concours « ma thèse en 180 secondes »
- b) Participation à des ateliers d'insertion professionnelle
- c) TOEIC (dans le cadre du DED)
- d) Autres

Préciser la nature des activités :

.....
.....
.....
.....

Fait, le :

Visa du doctorant ou de la doctorante :